

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVIGNY EN SANCERRE
Séance du 30 août 2022**

<u>Membres afférents au conseil :</u>	15	L'an deux mil vingt deux, le 30 août à 18h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme RUELLE
<u>En exercice :</u>	15	
<u>Pris part au délibéré :</u>	15	
<u>Pouvoir :</u>	1	
<u>Convocations électroniques :</u>	22/08/2022	

Etaient présents : Mmes Thérèse RUELLE, Michèle CALVO, Marion BOURGEOIS, Marie- France DUMERY, Nathalie BLAIN, Christine ROBINET, Maria VERCOUTRE, Isabelle VERMES ainsi que messieurs Alain CHARLON, Patrick DOISNE, Pascal TULON, Jean-Louis DAOUT, Gilles LESSORT et Guillaume LAUVERJAT.

Etaient absents : Monsieur Stéphane BIRON.

A/Ont donné pouvoir : Stéphane BIRON à Michèle CALVO.

A été désigné comme secrétaire de séance : Guillaume LAUVERJAT.

LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 30082022- 49- Avis favorable.

Objet : DELIBERATION portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes.

Annule et remplace la délibération DEL 30062022- 43.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'adopter la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} septembre 2022.

Charge le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 30082022- 50- Avis favorable.

Objet : Création d'emploi d'un adjoint technique non titulaire pour remplacement d'agent titulaire indisponible ou pour accroissement temporaire d'activité.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de créer l'emploi d'un agent non titulaire à l'équivalence du grade d'adjoint technique en cas de besoin de remplacement ou pour accroissement temporaire d'activité à 29h/35^{ème}.

DELIBERATION N° 30082022- 51- Avis favorable.

Objet : Contentieux devant le tribunal administratif – affaire du sinistre de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise M. le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, pour cette affaire ;

Désigne Maître Sylvestre, avocat, pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance ;

Autorise le Maire à inscrire au budget les frais de dossier inhérent à cette affaire.

Charge le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 30082022- 52- Avis favorable.

Objet : Validation du RPQS 2021 – rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve le RPQS de 2021 dans son intégralité,

Charge le Maire de produire un nouveau rapport chaque année,

Charge le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 30082022-53- Avis favorable.

Convention d'entretien de voirie entre le Conseil départemental du Cher et la commune de Savigny en Sancerre.

- **Autorisation de signature au maire.**

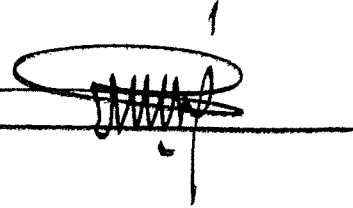
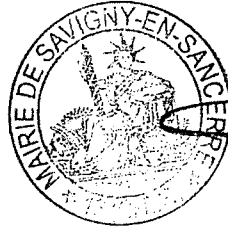
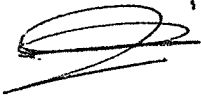
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte** de cette information relative aux voies RD13-RD54 et RD152 en centre bourg,
- **Autorise le Maire** à signer la convention à venir entre la commune de Savigny en Sancerre et le conseil départemental du Cher.

Fait en Mairie, le

Le secrétaire de séance, Guillaume LAUVERJAT

Le Maire, Th. Ruellé.



Publicité des actes de la commune par publication papier le :

5 SEP. 2022